

Règlement

Concours Alsace Tech x Technology & Strategy

Règlement du jeu

« Concours Alsace Tech x Technology & Strategy »

1. Présentation de la société organisatrice

La société TECHNOLOGY AND STRATEGY GROUPE S.A.S au capital 26.155.146,08€ immatriculée au RCS de Strasbourg le n°810 321 992 dont le siège social est situé 4, Rue de Dublin à 67300 Schiltigheim (ci-après « la société organisatrice ») organise du **jeudi 19 Octobre 10h00 au vendredi 20 Octobre 12h00** inclus (date et heure françaises de connexion faisant foi), un jeu sans obligation d'achat intitulé « Concours Alsace Tech x Technology & Strategy » (ci-après désigne « jeu »). Le jeu est accessible uniquement par le réseau internet et sur la page Facebook de Technology & Strategy.

2. Durée de jeu et accessibilité

a. Durée

Le jeu est accessible sur la page Facebook dédiée de Technology & Strategy **du jeudi 19 Octobre 10h00 au vendredi 20 Octobre 12h00 inclus**. Toute candidature en dehors de ces délais ne pourra être prise en considération par la société organisatrice. La société organisatrice se réserve le droit de reporter, de modifier, d'annuler, ou de renouveler le présent jeu si les circonstances l'exigent sans que sa responsabilité ne soit engagée. Tout participant refusant la ou les modifications mises en place devra cesser de participer au jeu

b. Modalités de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure, bénéficiant d'un accès à Internet, d'une adresse électronique personnelle (email) (ci-après désigné le « participant »). La participation au jeu d'une personne physique mineure est admise à condition qu'elle dispose au préalable de l'autorisation d'y participer auprès du (ou des) titulaires de l'autorité parentale et que ces derniers aient de ce fait acceptés d'être garant(s). La société organisatrice se réserve le droit d'exercer toutes les vérifications concernant l'identité des participants. Seules les participants respectant les présentes conditions seront pris en considération. Toutes données incomplètes, falsifiées ou erronées ne permettant pas d'identifier le participant engendrera automatiquement la nullité de sa participation au jeu.

3. Principe de fonctionnement et modalités du jeu « Concours Alsace Tech x Technology & Strategy »

La société organisatrice va proposer à compter du jeudi 19 Octobre 10h00 à ses abonnés Facebook, de remporter un Ipad Mini 32Go.

En arrivant sur la page Facebook de Technology & Strategy, les participants devront :

1. Se rendre sur le post Facebook dédié et le liker,
2. Etre fan de la page Technology & Strategy
3. Tagguer 2 amis Facebook sur le post concernant le jeu

Seules les participations effectuées du jeudi 19 Octobre 2017 10h00 au Vendredi 20 Octobre 12h00 inclus, seront prises en compte.

4. Acceptation et modification du règlement

La société organisatrice se réserve le droit de prolonger, d'écourter, de modifier ou d'annuler le présent jeu en raison d'évènements indépendants de sa volonté. Si pour quelque raison que ce soit, ce jeu devait subir par exemple un virus informatique, un bogue, une intervention, ou une intrusion extérieure et non autorisée sur le système informatique, d'une fraude y compris l'utilisation d'un robot permettant de multiplier le nombre de participations au jeu, d'une défaillance technique ou tout autre motif dépassant le contrôle de la Société Organisatrice et corrompant ou affectant la gestion, la sécurité, l'équité, la bonne tenue du jeu, la Société Organisatrice se réserve alors le droit discrétionnaire d'annuler, de modifier ou suspendre le jeu ou encore d'y mettre fin sans délai, sans que les participants ne puissent rechercher sa responsabilité de ce fait.

Le non-respect des conditions de participation énumérées au présent Règlement ou tout agissement apparaissant non conforme au droit français et/ou aux règles de bonne conduite sur Internet, pourront être sanctionnés par la nullité de la participation au Jeu, assortie de l'interdiction de toute nouvelle participation au Jeu.

5. Dotations

a. Descriptif de la dotation

Parmi les commentaires Facebook respectant les conditions du Jeu : 1 gagnant sera tiré au sort le vendredi 20 octobre 2017 à 12h00. Dotation : IPAD Mini 32Go

b. Modification de la dotation

La dotation ne pourra faire l'objet d'aucune contestation de la part du Gagnant et ne pourra aucunement être cédée, remboursée en espèces, échangée, ni donner lieu à une contrevaletur partielle ou totale. La Société Organisatrice se réserve également le droit de modifier, à tout moment et sans préavis la dotation, et notamment de remplacer le produit mis en avant par une équivalence en raison de l'impossibilité de le livrer.

c. Désignation du gagnant ou de la gagnante, et remise de la dotation

1 Gagnant sera tiré au sort parmi l'ensemble des participants ayant valablement respecté les consignes du concours. Le tirage au sort sera effectué par la Société Organisatrice le vendredi 20 octobre 2017 à 12h00. Si le Participant est désigné comme Gagnant en fonction des différentes stipulations mentionnées dans ce présent règlement, la dotation lui sera adressée par la Société Organisatrice après qu'il ait communiqué ses coordonnées postales à la société organisatrice. Le gagnant sera contacté par Message Privé sur Facebook où il sera invité à prendre contact avec Technology & Strategy. Un participant qui aura été tiré au sort ne pourra gagner qu'une seule fois. Il est expressément rappelé qu'une seule dotation sera attribuée par foyer (même nom, même adresse postale) sur toute la durée du jeu, le foyer étant déterminé par l'ensemble des personnes vivant sous

le même toit (même nom, même adresse postale). En cas de participation multiples par un même participant, toutes ses participations seront annulées et il ne pourra être valablement tiré au sort.

6. Limite de responsabilité

Toute participation au Jeu nécessite l'acceptation du présent règlement dans son intégralité. En cas de contestations, Technology & Strategy se référera à ce règlement pour délibérer définitivement. La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de :

- Tout dysfonctionnement logiciel ou technique quel que soit sa nature et empêchant aux participants de valider leur participation ou le bon déroulement du Jeu, tels que des virus, bogues informatiques, dysfonctionnement d'Internet.
- Défaillance matérielle ou des lignes Internet
- Dommages causés par le matériel ou système informatique de communication du Participant. La Société Organisatrice ne peut être tenue pour responsable de tous dommages éventuels directs ou indirects causés par le Participant. Il appartient à ce dernier de protéger ses propres données et logiciels installés sur son équipement informatique. La connexion à la Page du Jeu se fait sous l'entière responsabilité du Participant. Il convient que le Participant se doit de prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger son matériel. - Perte de données électroniques - La Société ne saurait être tenue comme responsable en cas de mauvais acheminement du lot distribué dans le cadre du Jeu, de la perte de ce dernier, de la non-réception, des retards. La Société Organisatrice est en droit d'annuler tout ou une partie du Jeu en cas de fraudes sous quelque forme que ce soit. En cas de potentielle fraude, elle se réserve le droit de ne pas attribuer le lot au participant fraudeur et d'engager des poursuites contre ce dernier. Seront désignées comme fraude les participations multi comptes ainsi que l'emprunt d'un nom à une personne tierce.

7. Données nominatives

Les coordonnées des participants sont destinées à Technology & Strategy, à laquelle elles appartiennent ainsi qu'à leurs filiales situées dans et hors de l'Union européenne, afin de permettre la participation au présent Jeu et tenir informés les participants des offres et actualités du Groupe. Conformément à la loi de l'informatique et des libertés n°78-17 du 06 janvier 1978, le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement des données le concernant. Afin d'exercer son droit, le Participant peut transmettre son nom, prénom, adresse en justifiant son identité, soit par courrier à Technology & Strategy 4 Rue de Dublin, Schiltigheim (67300) soit par voie électronique à l'adresse communication@technologyandstrategy.com. Toute suppression des données concernant le Participant durant le déroulement du Jeu engendrera l'annulation de sa participation.

8. Dépôt du règlement

Le présent règlement peut être consulté, téléchargé en ligne et imprimé gratuitement. Une copie du présent règlement sera adressée par courrier postal à toute personne, sur simple demande écrite de sa part mentionnant ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale), à communication@technologyandstrategy.com, jusqu'au vendredi 20 octobre 2017 (cachet de la poste faisant foi).